

## Public concerné

Dirigeants d'entreprise

## Objectifs de la formation

Améliorer la capacité du dirigeant à développer l'autonomie de l'entreprise en matière de prévention, notamment :

- en intégrant la gestion de la santé et de la sécurité au travail dans tous les projets d'entreprise ;
- en favorisant une approche pluridisciplinaire ;
- en l'incitant à faire de l'identification et de l'évaluation des risques un élément majeur de la politique santé et sécurité au travail ;
- en définissant une politique de prévention réaliste, partagée et accompagnée des moyens nécessaires à sa mise en œuvre ;
- en lui proposant la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation.

## Contenu de la formation

- Rôles et responsabilités du chef d'entreprise
- Enjeux socio-économiques de la prévention des Accidents du Travail/ Maladies professionnelles dans l'entreprise
- Rôles et missions des différents acteurs interne et externe à l'entreprise
- Principes et outils d'une gestion anticipative de la prévention
- Contenu d'une politique de prévention, mise en œuvre et évaluation

## Méthodes pédagogiques utilisées

- Apports théoriques.
- Méthode pédagogique ouverte et interactive, favorisant les échanges d'expériences.

## Durée

1 jour soit 7 heures

## Validation

À l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer une attestation de fin de formation.